

NOM DU PRODUIT :
PRO MASTIC 2000 TYPE 1 (FAIBLE EN COV)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Description du produit :
Adhésif prêt à l'emploi, de haute qualité pour
l'installation des carreaux de céramique mur
et plancher.

Fabricant :
Adhésifs PROMA Inc.
8500, Ernest-Cormier, Anjou
(Québec) Canada H1J 1B4
Téléphone : 514-852-8585

URGENCE - CANUTEC
(24 heures) 613-996-6666

3. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

| | |
|-------------------------------|----------------------|
| Apparence : | Pâte blanche épaisse |
| Odeur : | Odeur légère |
| PH (dans l'eau) : | 7,5-9,5 |
| Température de fusion : | S/O |
| Point d'ébullition : | 100 °C (212 °F) |
| Tension de vapeur (mm Hg) : | S/O |
| Densité (eau = 1) : | 1,2-1,5 |
| Densité de vapeur (air = 1) : | S/O |
| Taux d'évaporation : | S/O |
| Solubilité dans l'eau : | Soluble |
| COV ⁽¹⁾ : | 54 (g/L) |

2. COMPOSITION

| Cas no. | Composants | % | VALEURS D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) | |
|-----------|-----------------|-----------|-------------------------------------------------|-----------------------|
| | | | VEMP | Valeur plafond |
| 107-21-1 | Éthylène glycol | 0,3-1,5 | - | 127 mg/m ³ |
| 8052-41-3 | Mineral spirits | 0.3 - 1.5 | 525 mg/m ³ | N. E. |

4. RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Inflammabilité : Peu inflammable.
Ce produit doit être chauffé
à haute température pour
présenter un risque.

Point d'éclair : S/O

Moyen d'extinction : Eau pulvérisée, mousse,
oxyde de carbone,
poudre chimique.

**Procédures spéciales
pour combattre
l'incendie :** Aucune. Les pompiers
devraient porter un appareil
respiratoire autonome.

Risques d'explosion : S/O

**Sensibilité à une
décharge statique :** S/O

**Produits de
combustion :** Oxyde d'azote, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone
et possiblement d'autre composé organique non identifié.

5. RÉACTIVITÉ CHIMIQUE

Stabilité : Stable

Polymérisation dangereuse : Aucune

Incompatibilité avec des produits : Oui

Si oui, lesquels : Acide fort, base forte et oxydant
puissant

Produits dangereux de décomposition : Ammoniaque

6. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

| | |
|------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Voies de pénétration : | Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux |
| Effets d'exposition aiguë : | |
| Inhalation : | Les vapeurs peuvent causer une irritation au nez, à la gorge et au système respiratoire. |
| Ingestion : | Toxique; peut irriter le tractus intestinal. |
| Contact avec la peau : | Peut produire des rougeurs et causer de l'irritation. |
| Contact oculaire : | Peut produire une irritation des yeux. |
| Effets d'exposition chronique : | L'éthylène glycol est non classifiable comme cancérigène pour l'homme. Il est prouvé tératogène chez l'homme. |
| Conditions d'entreposage et de manipulation : | Éviter les températures extrêmes. Protéger du gel. Maintenir le contenant fermé s'il n'est pas utilisé. |

7. MESURES DE PRÉVENTION

| | |
|----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Ventilation : | Utiliser dans un endroit bien ventilé. |
| Protection de la peau : | Porter des gants, des souliers et des vêtements de protection pour prévenir tout contact avec la peau. |
| Protection respiratoire : | Pas de masque nécessaire pour la manutention normale. |
| Protection oculaire : | Porter des lunettes de sécurité. |
| Déversement : | Porter l'équipement de protection nécessaire. Récupérer et placer dans un récipient pour l'élimination. |
| Élimination des déchets : | Ne pas jeter dans les égouts ou les conduits d'eau. Éliminer en conformité avec les lois environnementales locales. |
| Autre: | Dans une situation peu probable où l'adhésif serait sablé après le séchage, une petite quantité de silice cristalline pourrait être relâchée. |

8. PREMIERS SOINS

| | |
|------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| En cas d'inhalation : | Déplacer la personne à l'air frais. Contacter un médecin si nécessaire. |
| En cas d'ingestion: | Ne pas faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Contacter un médecin. |
| En cas de contact avec la peau : | Éviter le contact prolongé avec la peau. Laver la peau atteinte avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin si une irritation persiste. |
| En cas de contact avec les yeux : | Rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes en prenant soin de relever les paupières. Si une irritation persiste, consulter un médecin. |

S/O Sans objet

N. E. Non évalué

(1) Calculé selon la règle 1168 du S.C.A.Q.D.